



Éducation nationale. Pas de fermeture de classe sans l'accord des maires

L'Union des maires et des élus de l'Eure (UMEE), par l'intermédiaire de son président Jean-Paul Legendre, a souhaité réagir suite à l'annonce de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. Celui-ci avait précisé, vendredi 27 mars, qu'en raison du contexte sanitaire, il n'y aurait aucune fermeture de classes dans les communes rurales sans l'accord du maire concerné.

L'UMEE demande « **avec fermeté que ce principe soit appliqué réellement dans notre département, sans distinction artificielle entre communes rurales et, qu'en milieu urbain, l'équilibre ouvertures/fermetures évoqué par le ministre soit pleinement respecté. L'unité indispensable, en ces heures cruciales, entre l'État et les collectivités locales, ne doit pas être compromise par des mesures de fermeture de classes d'autant plus incomprises, que les habituelles procédures de concertation n'ont pas pu être respectées** ».

Cette annonce intervient alors que l'Education nationale planche sur la nouvelle carte scolaire et d'éventuelles fermetures de classes. Dans l'Eure, selon le syndicat SNUipp-FSU de l'Eure, 75 fermetures de classes ont été annoncées, notamment à Routot, Pont-Audemer, Gisors ou encore aux Andelys.